

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Compte rendu de la réunion du Comité CSÉHDAA tenue le 5 juin 2023, à 19 h 15, à la salle des Patriotes du Centre administratif Roberval, situé au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 3R3.

Sont présents :

- Chantal Besner Membre parent
- Cynthia Vallée Membre parent
- Audrey Proulx Membre parent
- Steve Patenaude Membre parent
- Natalia Alberdi Membre parent
- Angélique Machado Membre parent
- Simon Lachapelle Enseignant
- Christine Séguin Enseignante
- Danny L'Abbée Technicien en éducation spécialisée
- Geneviève Lapointe Directrice adjointe, Service des ressources éducatives
- Martine Malo Agente de bureau, Service des ressources éducatives

Sont absents :

- Sébastien Juteau Membre parent
- Hélène Tessier Membre parent

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Constatation du quorum par Mme Geneviève Lapointe, directrice du service des ressources éducatives, qui propose à Mme Chantal Besner, présidente, d'ouvrir la rencontre. La réunion est ouverte à 19 h 16.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour du 5 juin 2023 est adopté tel que rédigé.

3 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 3 AVRIL 2023

Le compte rendu de la réunion du 3 avril 2023 est adopté tel que rédigé.

4 POINTS D'INFORMATION

4.1 Projet douance

Mme Brigitte Lauzon-Fibich, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives, présente le projet pilote qui a été mis à l'essai dans deux écoles qui rencontraient les critères d'admissibilité, soit l'école secondaire François-Williams et l'école primaire Monseigneur-Gilles-Gervais.

Elle présente des photos et exemples de ce qui a été fait avec les élèves et confirme les effets positifs et la motivation des élèves.

Elle explique que les trousseaux sont créés afin de mettre l'élève en action. Les trousseaux se voient numériques, donc facile d'accès et à exporter dans d'autres milieux. L'école utilise le matériel qu'il a déjà à sa disposition. Il y a des codes QR pour permettre à l'élève d'accéder à des vidéos, à la lecture de consignes, un procédurier imagé pour les plus petits et liste de matériel en image. Les enseignants ont également accès à des liens pour les classes extérieures. Le projet a été pensé et perfectionné selon les expériences et commentaires des élèves pour faire en sorte qu'ils soient autonomes.

Elle mentionne que pour l'année scolaire 2023-2024, ils vont bonifier les modalités d'accompagnement aux écoles avec des ressources qui seront disponibles en juin 2023 sur l'Intranet du Centre de services scolaire voire des outils d'aide à la planification, aide à la réflexion, comment accompagner un.e élève doué.e, des infographies et capsules. Également, de nouvelles formations seront affichées pour tous les enseignants et membres du personnel professionnel. Une demande a été faite pour une formule de groupes collaboratifs pour parler des expériences et trouver des solutions.

4.2 Changement de localisation des classes d'enseignement spécialisé

Mme Lapointe explique l'état de la situation du placement des élèves en classes d'enseignement spécialisé, le processus de l'opération de classement, le lexique de la nouvelle offre de services et les regroupements au niveau primaire qui sont plus complexes qu'au niveau secondaire.

Elle débute avec les déplacements des élèves de l'école du Tournesol dans les classes ALLIÉ aux écoles Sainte-Marie, de la Mosaïque, Jolivent et Père-Marquette. Pour les classes HAMAC, il y a eu moins de demandes ce qui a emmené à des fermetures des classes à l'école Arc-en-Ciel. Les classes ACCÈS sont restées au même nombre que l'an dernier et ont été déplacées aux écoles De Salaberry et Ludger-Duvernay qui ont moins d'élèves pour favoriser l'inclusion scolaire s'il y a lieu.

Le classement des groupes ÉLANS a fait beaucoup réagir avec des déplacements d'élèves de l'école Du Moulin vers l'école Arc-en-Ciel pour compléter un groupe et répondre aux besoins d'une élève en fauteuil roulant. Une rencontre avec la direction générale a eu lieu étant donné le nombre de plaintes des parents qui revendiquaient l'expertise de l'école Du Moulin. Les élèves ne seront donc pas déplacés mais il y a certains impacts sur les groupements HAMAC et ACCÈS. Elle explique les conséquences lorsqu'il y a des changements dans les groupes.

Pour les classes au secondaire, il n'y a pas de déplacement sauf deux classes de l'école Mont-Bruno vers l'école secondaire de Chambly étant donné son agrandissement.

Danny L'Abbée, Simon Lachapelle et Christine Séguin donnent leurs opinions sur le classement au service intermédiaire Escale et les impacts des décisions prises selon les critères versus l'expérience réelle et les connaissances des dossiers des élèves concernés. Mme Lapointe répond que dès l'an prochain, les équipes universelles vont pouvoir discuter avec les équipes ressources pour cibler les bons élèves sans nécessairement remplir plusieurs documents et qu'il est important de garder un service uniforme.

La parole est laissée à Mme Machado qui se questionne sur les plans d'intervention et dit qu'il serait important de faire de meilleurs suivis pour être en mesure d'aider rapidement les élèves. M. Patenaude ajoute que des améliorations au niveau de la communication avec les parents seraient souhaitées afin de mentionner les vraies raisons du refus de services à cause du manque de budget, de place ou de personnel. Il mentionne que tous les parents croyaient qu'il n'y avait aucune limite au niveau du personnel et budget lorsque Mme McDuff a fait la présentation du projet et aimerait avoir des faits pour être en mesure de travailler en collaboration avec l'équipe école.

Mme Proulx demande pourquoi il est nécessaire chaque année de remanier les classes d'enseignement spécialisé. Mme Lapointe répond que ce n'est pas le cas depuis les 5 dernières années mais que la situation a été particulière pour plusieurs raisons ce qui a rendu l'opération de cette année plus complexe.

5 POINTS DE DÉCISION

5.1 Calendrier des réunions 2023-2024

Mme Lapointe propose six rencontres qui seront les lundis et Mme Besner suggère que ce soit en alternance présentiel et TEAMS. Les membres acceptent les dates proposées suivantes :

11 septembre 2023 en présentiel
16 octobre 2023 en présentiel
13 novembre 2023 en TEAMS
12 février 2024 en TEAMS
15 avril 2024 en TEAMS
10 juin 2024 en présentiel

Les rencontres auront lieu à 19 h 15.

5.2 Fixer la date, le lieu et l'heure de l'assemblée générale

La proposition de Mme Lapointe à l'effet que l'assemblée générale ait lieu le 25 septembre 2023 à 19h15 au Centre administratif Roberval est acceptée par les membres.

6 CORRESPONDANCE

Mme Berner mentionne que de nombreux parents ont envoyé des courriels concernant leur désaccord sur le mouvement des classes spécialisées à Du Moulin et demande s'il faut leur envoyer une réponse étant donné la situation rétablie. Mme Lapointe propose de vérifier auprès du service aux parents qui attendait la rencontre avec la direction générale du 5 juin.

7 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

M. Patenaude prend la parole. Il reprend ce qu'il a déjà mentionné plus tôt que les parents souhaitent une meilleure communication et collaboration avec le Centre de services scolaire. Mme Proulx explique que certains parents étaient très émotifs et sensibles aux témoignages des autres parents lors de leur rencontre précédente. M. Patenaude ajoute qu'ils ont dit avoir appris davantage sur le comité EHDAA.

8 PAROLE AUX MEMBRES

Mme Séguin demande s'il y a des solutions rapides pour maximiser les ressources dans les écoles parce que c'est un processus compliqué pour les élèves qui n'ont pas assez de difficultés pour avoir droit aux services, qui ne peuvent pas aller en classe spécialisée, qui développent d'autres troubles et plus d'anxiété. Elle a essayé plusieurs façons à son école comme suggérer que certains budgets n'ayant pas été utilisés puissent servir pour des ateliers, mais aucune suggestion n'est acceptée à cause du budget ou des règles syndicales.

M. L'Abbée répond que les ateliers fonctionnent avec les élèves au primaire parce qu'ils sont au début de leur apprentissage social. Cependant, les élèves au secondaire ont besoin d'une autre approche réfléchi différemment, former et impliquer tout le personnel en évitant ainsi une surcharge. Selon Mme Séguin, il semble difficile de l'appliquer avec les budgets, ressources et personnel limités et demande s'il y a d'autres mesures supplémentaires possibles. Mme Lapointe explique que les budgets envoyés aux écoles sont gérés par l'équipe-école mais qu'il y a également une convention collective qui régit ces règles budgétaires qui doivent être décidées en comité EHDAA dans les écoles.

9 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

10 LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 17, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Besner de lever la réunion.

Notes prises par

Martine Malo